

CONSEILS DE POSE DALLAGE

GENERALITES :

Dans tous les cas, les réclamations concernant l'aspect des produits doivent impérativement être faites avant la pose des margelles ou des dalles. De plus, la garantie se limite au remplacement des produits reconnus défectueux, à l'exclusion d'éventuels frais de pose ou de dépose.

Les recommandations générales contenues dans cette notice ne peuvent prendre en compte les conditions d'applications spécifiques de chaque chantier, ni la mise en œuvre sur lesquelles nous n'avons aucune influence.

Il convient de respecter les directives du C.P.T. DTU en vigueur.

Une tolérance de 5mm est à prévoir sur les dimensions et épaisseurs de nos pièces en raison d'une fabrication artisanale, qui apporte par ailleurs charmes et caractère, il convient donc de choisir la meilleure orientation de pose.

Nos produits sont fabriqués à partir de matériaux naturels qui peuvent entraîner des nuances de couleur.

Nous vous conseillons de panacher plusieurs palettes lors de la pose du dallage.

Un voile blanc ou efflorescence peut être visible. Ce phénomène disparaît par la suite. Ne pas mettre de patine de protection avant d'avoir enlevé ces efflorescences.

ETAT DES SUPPORTS :

Le support doit être propre, sain, résistant, exempt de traces de plâtre, laitance de ciments, et dépoussiéré.

Tolérance de planéité 5 mm sous règle de 2m.

La dalle sur terre-plein doit être âgée au minimum de 1 mois.

En sol extérieur le support doit présenter une pente permettant l'écoulement de l'eau (>1%). Dans le cas d'une plage de piscine, il faut se conformer aux exigences réglementaires et aux Documents Particulier du Marché.

Le support doit être humidifié par temps chaud dans le cas de support très absorbant ou ayant subi une exposition au soleil. Le support ne doit pas ressuer l'humidité.

La surface de collage des dalles doit être frottée avec une brosse métallique et une éponge humide pour dépoussiérer. Eviter tous produits à base d'acide ou détergents industriels.

Nettoyage à l'eau claire additionnée au besoin d'un savon à base d'huile de lin, après ce traitement les taches de feuilles, fleurs disparaîtrons grâce aux conditions atmosphériques.

JOINT DE DILATATION :

Mettre obligatoirement un joint de dilations tous les 25m²

POSE TRADITIONNELLE :

Nous déconseillons la pose traditionnelle : mortier saupoudré de ciment car, ce procédé favorise les efflorescence par migration capillaire de la chappe.

POSE COLLEE :

- Mortier colle

Utiliser un mortier colle de performance C2 pour toutes nos dalles. Sur plancher chauffant électrique ou à eau la pose collée est admise au moyen du mortier colles de classe C2S.

- Mode d'encollage :

Pour les sols intérieurs et extérieurs, il est impératif d'utiliser le double encollage afin d'obtenir l'enrobage le plus complet possible.

- Type de peigne :

Utiliser une spatule 10x8x20 ou une demi-lune de diamètre 20 pour toutes nos dalles.

- Jointoiment :

Les joints peuvent être réalisés après 24 heures minimum de séchage avec joint à carrelage extérieur.

La largeur des joints sera adaptée à la dimension des dalles.

Jointoyer au pochoir, serrer au fer à joint et enlever immédiatement le surplus avec une éponge.

Après séchage, brosser le tour des dalles afin d'enlever le surplus de joint.

POSE Drainante :

Extérieur uniquement

- Préparation du terrain :

Effectuez la préparation du terrain en comblant et en compactant la totalité de la surface avec du concassé 0/31.5 de 10 à 20cm selon stabilité du sol. Poser un bidime (nappe de géotextile) et mettre en place un lit de pose de gravier alluvionnaire 6/10 seuil ou gâché maigre à 150 Kg de ciment au m³) de 4cm minimum réglé suivant pente souhaité.

Positionner et ajuster les dalles avec un maillet en caoutchouc blanc avec ou sans joint.

- jointoiment :

Si vous le souhaitez, combler les joints avec un sable polymère souple et drainant en suivant les recommandations du fabricant.

TRAITEMENT OBLIGATOIRE :

Comme pour la pierre naturelle il est impératif après la mise en œuvre des produits et des joints de traiter avec un produit Minéralisant, hydrofuge ou oléofuge.

ENTRETIEN :

Eviter l'utilisation de nettoyeur haute pression.

L'utilisation de certains désherbant ou engrais chimique peut entraîner des traces de rouille sur la surface des produits.

DENEIGEMENT :

LE SEL AYANT POUR EFFET L'ALTERATION PREMATUREE DE LA PIERRE, L'UTILISATION DE SEL DE DEVERGLACAGE ANNULE LA GARANTIE DU CONSTRUCTEUR.